



Procès-verbal communal
Élection à la syndiculture
25 avril 2021

Commune de Jorat-Menthue

A l'issue du délai de candidature à la syndiculture fixé ce mardi 6 avril à 12 heures, une seule candidature a été déposée.

Conformément à l'article 8 de l'arrêté de convocation du 7 octobre 2020, est proclamé élu tacitement :

Pernet René, conseiller municipal

L'arrêté de convocation sera abrogé par l'autorité compétente.

Au nom du Bureau électoral

Le président du bureau :

Le secrétaire :

